coup d'pouce

Bulletin pour la formation forestière
N° 2 · août 2009

Pleins feux: «Comportements à risques en forêt»

La Suva lance une nouvelle campagne de prévention

L'économie forestière fait toujours partie des branches les plus touchées par les accidents en Suisse. En 2008, les exploitations forestières ont déploré 280 accidents pour 1000 postes à plein temps. La cause numéro 1 des accidents est l'abattage. La Suva entreprend tout ce qui est en son pouvoir pour éviter les accidents graves et mortels – récemment avec sa nouvelle campagne «Comportements à risques en forêt».

Alors que pendant plusieurs années, les statistiques d'accidents avaient évolué positivement, la fréquence des accidents a de nouveau augmenté significativement entre 2004 et 2007 et ne quitte plus depuis les quelque 300 accidents professionnels pour 1000 employés à plein temps.

Suite en page 3

Une classe de forestiers-bûcherons reçoit les instructions de la Suva – Interview avec un apprenti épargné par les accidents – Les 40 ans de l'école forestière de Lyss – Conseils pour les formateurs – Les 20 ans de CODOC

Sommaire

1 Pleins feux: la Suva lance une nouvelle campagne de prévention

2 Editorial

3 Suite Pleins feux

4 Sensibilisation de la Suva dans la classe de forestiers-bûcherons au CEFOR de Lyss

5 Deux supports pour les formateurs forestiers

6 Interview: David Belaieff

7 40 ans de formation intercantonale de forestiers à Lyss

8 Nouvelles perspectives professionnelles en forêt (2)

9 Conseils pour formateurs

11 Actualités CODOC

En bref

12 CODOC a 20 ans: rendez-nous visite le 11 ou le 12 septembre!

Votre opinion, s'il vous plaît!

Impressum

Editeur: CODOC coordination et documentation pour la formation forestière
Hardernstrasse 20
CP 339, CH-3250 Lyss
Tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46,
info@codoc.ch, www.codoc.ch

Rédaction: Eva Holz (eho) et Rolf Dürig (rd)
Traduction: Philippe Domont
Réalisation graphique:
Anex & Roth Visuelle Gestaltung, Bâle

Le prochain numéro de «coup d'pouce» paraîtra en novembre 2009.
Délai rédactionnel: le 30 septembre 2009

Editorial

La prévention des accidents en forêt est une tâche permanente

C'est l'année des anniversaires: CODOC a 20 ans et le Centre forestier de formation de Lyss en compte 40. Ces deux institutions jouent un rôle important en matière de formation initiale et continue des forestiers. De nombreux forestiers, un certain nombre de contremaîtres et quelques rangers ont été formés à Lyss. Le CEFOR est devenu un centre de formation forestière moderne.

CODOC aussi est installé à Lyss. Les manuels qu'il édite et commercialise sont des classiques. Le bulletin «coup d'pouce» lui aussi appartient aux prestations appréciées de CODOC. Les 11 et 12 septembre, ce sera la fête au CEFOR de Lyss – une belle occasion de redécouvrir sur place les activités de CODOC et de l'école forestière.

Mais il est un domaine où les réjouissances ne sont guère indiquées, il s'agit des nombreux accidents qui ont entaché le travail forestier ces dernières années. Alors que la fréquence des accidents avait constamment diminué à la fin des années 90, elle a de nouveau augmenté depuis l'an 2000, autant dans les entreprises publiques que privées. On a aussi constaté que près d'un apprenti sur deux a été victime d'un accident en 2003. Une situation qui fait réfléchir.

La Suva a réagi rapidement. Elle lance la campagne «Comportements à risques en forêt» à l'occasion de la Foire forestière. Le groupe de travail sur la sécurité au travail lui apporte sa contribution à travers les mesures de prévention et les offres de cours standardisés sur le sujet qu'il propose en forêt privée. Espérons qu'ainsi, les acteurs forestiers accepteront de redoubler d'attention et de remettre leurs habitudes en question. Ce sont les conditions de base pour s'imprégner d'une véritable culture de prévention des accidents.

Martin Büchel, chef de la section Bases et métiers forestiers
à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

En 2006, 281 formateurs en entreprise ont été sondés au sujet des accidents professionnels. Leurs réponses ont permis d'identifier trois démarches de prévention:

1. Imposer les mesures de sécurité
Les directives prévues par le concept de sécurité de l'entreprise, ainsi que les règles de sécurité générales bien connues, doivent être appliquées et imposées sans compromis à tous les niveaux hiérarchiques.

2. Influencer le comportement
Il faut encourager de façon durable un comportement adapté aux risques. Outre l'application sans exception des règles élémentaires de sécurité, il s'agit autant de développer chez chacun la conscience des règles de sécurité que d'améliorer la culture de la sécurité au niveau de l'entreprise.

3. Optimiser la formation initiale des forestiers-bûcherons
Etant donné que la branche est caractérisée par la petite taille des entreprises, ainsi que par les changements continuels des procédés de travail, il s'agit de trouver des solutions innovatrices dans le cadre de la formation initiale.

C'est sur cette base que la Suva, avec ses partenaires de l'économie forestière (EFS, ASEFOR, ASF, CFFF, OFEV, institutions de formation, entreprises), a développé un train de mesures, décrites ci-dessous.

Renforcer la surveillance et imposer les règles de sécurité

La Suva soutient les employeurs et les responsables hiérarchiques en renforçant les contrôles. Durant la saison 2009/2010, 500 contrôles seront menés sur les lieux de travail.

Entre novembre 2008 et février 2009, six professionnels employés dans des entreprises assurées par la Suva ont perdu la vie durant des travaux d'abattage. A la suite de ces drames, la Suva a lancé sa campagne de sensibilisation «Comportements à risques en forêt».

10 règles de comportement pour récolter les bois en toute sécurité
La première mesure d'urgence fut d'envoyer les «10 règles de sécurité pour la récolte du bois» en février 2009 à toutes les entreprises. Ces règles, qui furent longuement discutées et adoptées en mai 2009 lors d'une table ronde des représentants de la branche, seront désormais régulièrement rappelées aux entreprises et à leurs employés.

Le lieu de retraite – mon assurance-vie
Un des points forts de la campagne de prévention concerne le lieu de retraite au début de la chute de l'arbre. Au centre de cette place se trouve une pièce de tissu rouge – un moyen pratique pour marquer cet endroit important. Le film vidéo «Le lieu de retraite – mon assurance-vie» montre de façon impressionnante que ce lieu de sécurité n'est pas utilisé comme il le devrait.

Récompense pour apprentis
Lors de la Foire forestière de Lucerne, 40 apprentis seront récompensés pour avoir terminé leur apprentissage en été 2009 sans accident, ni professionnel ni non professionnel. Ils sont la preuve que le temps de l'apprentissage peut se dérouler sans accident.

Les mesures prévues dans ce secteur prioritaire sont former dans le cadre d'un réseau d'entreprises, clarifier le rôle du formateur en entreprise et la nouvelle documentation «Trèfle à 4» pour identifier les dangers (voir www.suva.ch/forst > Sécurité dans les entreprises formatrices). Les formateurs suivront un cours de formation continue pour maîtriser «Trèfle à 4». Ces cours sont soutenus par la Suva et par l'Ortra Forêt.

Othmar Wettmann, Suva, Sécurité au travail

L'essentiel en bref

- La Suva lance une campagne en réaction à l'augmentation du nombre d'accidents en forêt.
- Les mesures décisives de prévention sont: imposer les règles de sécurité, influencer le comportement et optimiser la formation des forestiers-bûcherons.

«Nous avons maintenant clairement compris que le travail ne doit jamais devenir une routine.»

La Suva, dans le cadre de sa campagne de prévention, prend directement contact avec les classes de forestiers-bûcherons et les sensibilise de façon très parlante. «coup d'pouce» a rendu visite à la classe de dernière année au CEFOR de Lyss et s'est entretenu avec les élèves au sujet du cours de la Suva.

«Pendant que Heinz Hartmann, de la Suva, a présenté des accidents graves et parlé en détail des mesures de prévention, on aurait pu entendre les mouches voler dans la classe», rapporte Rolf Lüscher, enseignant au CEFOR de Lyss. Ce forestier entièrement engagé dans la formation apprécie beaucoup ce complément de sensibilisation. Les accidents et les presque accidents que les apprentis ont eux-mêmes vécus sont toujours thématisés durant les cours qu'il donne.

Rolf Lüscher, enseignant de branches professionnelles (à droite), en route avec sa classe de forestiers-bûcherons. Après le cours Suva, les participants ont encore mieux compris que lors de l'abattage, seul le maximum de concentration et d'attention est acceptable. (Photo zvg)

Nombreux sont ses élèves qui peuvent en effet relater à quel point ils ont «eu du bol». Et malgré tout, c'est seulement après avoir subi ou échappé de justesse à un accident que l'on fait davantage attention et que l'on analyse la situation avec son chef, ajoute Lüscher.
La discussion de «coup d'pouce» avec les apprentis de dernière année montre clairement que ceux-ci connaissent parfaitement les risques d'accidents. Mais certains d'entre eux déplorent que dans le cadre de l'orientation professionnelle et des stages d'essai, ils sont trop peu rendus attentifs aux risques que comporte le travail en forêt.

La sensibilisation de la Suva rafraîchit les connaissances

Quels sont les thèmes qui restent ancrés durablement chez les apprentis après le cours de la Suva? Tous les apprentis sont d'accord: «Pour nous, c'est maintenant très clair que le travail ne doit jamais devenir une routine.» Le chemin de repli, par exemple, doit toujours être bien préparé et l'arbre à abattre doit toujours être examiné correctement. «Et pas seulement les gros arbres – il faut aussi faire attention avec les petits diamètres», rappelle un élève. Et encore: si l'entaille d'abattage est trop petite, l'arbre peut se fendre et une partie peut tomber sur le forestier-bûcheron.
La plupart des participants sont certains que les éléments du cours étaient connus, mais qu'ils en ont été réimprégnés de façon particulièrement impressionnante. Tous ont été spécialement marqués par les images d'accidents mortels.

Un fossé entre théorie et pratique

Ces mesures de prévention seront-elles vraiment appliquées dans la pratique? Beaucoup de participants haussent les épaules et l'un d'eux s'exprime: «Toutes ces mesures proposées sont sensées, mais si on regarde la réalité économique, certains points sont difficiles à respecter. Exemple d'une idée pas du tout réaliste: on demande que lors de l'abattage d'un arbre, deux personnes soient toujours présentes – cela serait beaucoup trop cher. Dans l'entreprise, on parle rapidement d'une «coupe trop chère». La présence systématique d'une deuxième personne n'est donc pas praticable. Les radios incorporées au casque sont une bonne alternative. En outre, il faut bien un jour devenir «autonome». Pour leurs chefs, la sécurité est bien quelque chose d'important, mais «finalement, c'est le volume de bois abattu qui compte». «La pression du temps est évidente. On nous dit de ne pas se dépêcher, mais nous devrions tout naturellement avoir fini aussi rapidement que possible!» Ces jeunes adultes conviennent qu'il existe aussi un certain esprit de concurrence entre les différentes équipes. Ils sont aussi persuadés que la pression du temps est moins forte dans une entreprise de l'Etat que dans le privé.

Un risque résiduel est inévitable

Les futurs professionnels sont persuadés qu'il n'existe pas de sécurité à 100% dans leur travail. L'un d'eux le dit comme suit: «Celui qui évite de foncer sans réfléchir évite aussi des accidents. Nous devons simplement travailler avec encore plus d'attention et de concentration, et parfois prendre une minute pour s'arrêter et examiner encore une fois la situation plus à fond.»
C'est particulièrement important pour ce métier d'être physiquement en forme et d'avoir assez dormi en arrivant au travail. Cela aide beaucoup à rester concentré jusqu'à la dernière minute. Mais un risque va toujours rester. «Nous devons rester prudents, mais sans avoir peur.»

Eva Holz

Cours à l'intention des moniteurs, Liebegg, mars 2009. (Photo Heinz Hartmann)

Deux supports pour les formateurs forestiers

Sécurité en apprenant – sécurité en travaillant

Dans le cadre de la campagne «Comportements à risques en forêt», deux supports à l'intention des formateurs de terrain ont été développés. Ils doivent faciliter les tâches des formateurs et notamment celle d'apporter un «vaccin sécurité» aux jeunes professionnels.

Le support de communication pour l'appréciation des risques «trèfle à 4» est un fil conducteur pour les apprenants et les formateurs. Il aide notamment les personnes en formation à s'approprier une démarche systématique pour aborder les travaux à risques et contribue à développer les compétences suivantes:

– Analyser un travail, identifier les risques et les apprécier.
– Appliquer les règles de sécurité appropriées et prendre des mesures adéquates.
– Préparer le travail (méthode, technique, outils et moyens de protection).
– Pratiquer un autocontrôle avant de passer à l'action.

Comment apprécier une compétence professionnelle?

Tout en étant exigeant envers les apprenants, il faut éviter de les stresser, et il convient donc de leur confier des tâches qui correspondent à leur niveau de formation. Le défi posé au formateur est d'apprécier dans quelle mesure l'apprenant maîtrise le travail qui lui est confié et de positionner le niveau acquis par rapport aux standards exigés (travailler en sécurité et de façon autonome). La fiche d'appréciation élaborée dans le cadre du modèle IPRE pour les travaux importants (abattage, façonnage, entretien de l'outillage, soins culturaux) combine quatre niveaux (cf. encadré).

Selon le modèle IPRE, chaque activité complète (travail) suit un cycle universel de quatre étapes de travail, à savoir:

I s'informer (récolter, traiter et interpréter l'information)
P planifier (organiser, décider et fixer la marche à suivre)
R réaliser (exécuter le travail)
E évaluer (autoévaluation)

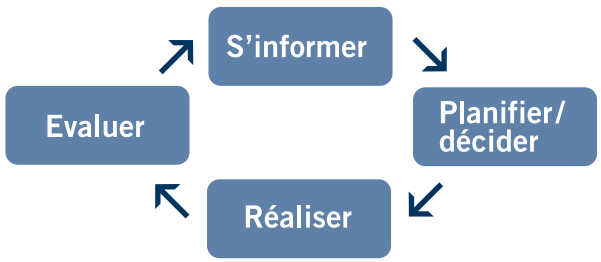

Les quatre étapes du cycle d'activité complet (IPRE), source: BfB, Thalwil.

De praticien à praticien

Des praticiens de terrain ont développé et testé ces supports à l'intention de leurs collègues formateurs. En vue d'atteindre le public cible dans les entreprises forestières formatrices, la Suva a organisé un cours en mars 2009 et formé 19 moniteurs à leur mission de vulgarisation. Ces moniteurs sont à disposition des cantons pour la formation des formateurs. Des entreprises formatrices peuvent aussi faire appel à ces moniteurs pour la formation interne.

En suivant un cours d'une journée, les formateurs en entreprise vont se familiariser avec l'utilisation du «trèfle à 4» et de «l'appréciation IPRE». Le cours est conçu pour un groupe de 12 participants et comprend principalement des exercices en forêt.

Les cantons sont chargés d'organiser ces cours. Cette offre bénéficie du soutien de l'Ortra Forêt. Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser aux responsables cantonaux de la formation professionnelle forestière.

Heinz Hartmann (Suva) et
Urs Moser (FOR-UM consult)

L'écho d'un participant au cours:

«La sécurité, ça s'apprend.»

«Ayant fait l'expérience de tâcheron et de grenadier de montagne, le risque et la sécurité font depuis toujours partie de mon quotidien. Dans le rôle d'enseignant à l'école professionnelle, de chef de cours interentreprises et également comme chef d'entreprise, je suis régulièrement confronté à des accidents professionnels d'apprenants.
Je suis convaincu qu'au moins un accident sur deux pourrait être évité si les règles de sécurité étaient respectées. En m'appuyant sur plus de vingt ans d'activité comme chef de cours EFS, ma conclusion est simple: «la sécurité, ça s'apprend».
Muni de mon expérience, je veux participer activement à forger un comportement conscient de la sécurité dans notre relève professionnelle. En tant que moniteur, j'aurai l'occasion de gagner mes collègues formateurs à la même cause.

Karl Schwarz

Photo mad

Interview

«Ne bâcle pas, examine avec attention.»

David Belaieff, 18 ans, vient de réussir son CFC de forestier-bûcheron. Apprenti au triage d'Aigle-Salins (VD), il a effectué toute sa formation sans accident. «coup d'pouce» lui a demandé à quoi il fait surtout attention lorsqu'il travaille.

A votre avis, qu'est-ce qui explique que vous n'avez pas subi d'accident durant votre formation de forestier-bûcheron?
Durant ma formation, j'ai été drillé sur la sécurité. Et bien drillé. Si bien que je fais très attention. Je réfléchis à deux fois et j'applique les règles de sécurité.

Selon vous, quels sont les risques les plus importants dans le travail forestier?
C'est l'inattention. Si vous n'êtes pas en forme, l'accident arrive plus vite. Le bûcheronnage est l'activité la plus dangereuse.

Etes-vous de nature plutôt prudente aussi dans votre vie privée?
Oui, je suis très prudent. Les collègues me disent volontiers que je me pose trop de questions. C'est vrai qu'il faut assurer le rendement. Mais si j'ai choisi ce métier, c'est pour avoir une activité manuelle en plein air.

Comment avez-vous perçu le suivi de vos formateurs durant la formation en matière de sécurité?
Durant les cours, le niveau de sécurité est presque trop haut. Sécurité de soi, des collègues, des promeneurs, des champignonneurs… Il y en a du monde, dans les forêts autour de Lausanne! J'ai été bien formé par des moniteurs performants qui savent bien expliquer. Et puis la Suva nous a montré des cas d'accidents qui font réfléchir. Dans l'entreprise, la sécurité n'est pas oubliée. Elle est bien présente, mais différente.

Quels sont les trois conseils – en quelques mots – que vous donnez aux apprentis forestiers pour prévenir les accidents?
– Garde toujours la tête sur les épaules.
– Ne bâcle pas, examine avec attention.
– Redouble d'attention les jours où tu n'es pas en forme.

Et de conclure que ce serait dommage de gâcher un si beau métier à cause d'une inattention.

Photo mad

Le CEFOR de Lyss se distingue non seulement par une très large palette d'offres, mais aussi par son architecture incomparable en bois. (Photo mad)

40 ans de formation intercantonale de forestiers à Lyss

De l'école de gardes forestiers au Centre forestier de formation

Deux événements seront fêtés en 2009 à Lyss: la localité de Lyss célèbre son millénaire et le Centre forestier de formation son 40e anniversaire. Des itinéraires pédestres spéciaux guident les visiteurs vers les places et institutions importantes de la commune – pas étonnant que l'un de ces buts soit le bâtiment en bois du CEFOR, à la Hardernstrasse 20.

Autrefois, on gagnait ses galons de forestier en suivant des cours dans des écoles d'agriculture. Mais peu à peu, les hautes exigences de la profession ont mené à créer une formation spécialisée: en 1969, 11 cantons de l'ouest et du nord-ouest de la Suisse créaient la Fondation de l'école intercantonale de gardes forestiers de Lyss.
L'enseignement a démarré le 1er novembre 1969 dans un bâtiment scolaire existant sur les bords de l'ancien cours de l'Aar, en direction de Büren. Frédéric de Pourtalès, directeur de l'école et aussi jeune inspecteur forestier et capitaine, n'a jamais été à court d'idées pour développer l'institution durant la difficile période des débuts. Il écrira plus tard: «L'hiver 1969/1970 fut très humide et très enneigé. Connaissant encore mal les environs, je me mis à chercher des lieux d'exercice adéquats.» Mais c'était compter sans certains désagréments, dont les embûches administratives qui lui furent posées. Il dit à sa classe d'élèves qu'il pensait sérieusement «quitter le navire». Mais ses jeunes émules étaient très attachés à leur dynamique directeur et ont insisté. Finalement, la condition du directeur fut la suivante: «Je reste, à condition que vous me trouviez un terrain d'exercice adéquat d'ici la fin de la semaine.» Un défi que les jeunes émules ont relevé avec succès. A l'époque, de 90 candidats, seuls 30 pouvaient être admis. Le collège des maîtres était composé essentiellement de gardes forestiers.
Le domaine d'activité des forestiers devenait de plus en plus exigeant (production de bois, fonction protectrice, pression économique, loisirs et tourisme). La profession subit une seconde phase de professionnalisation en 1979, la durée de la formation fut allongée et l'on intégra des ingénieurs forestiers dans le corps enseignant.

Frédéric de Pourtalès (à droite) a fondé et développé l'école de gardes forestiers dès 1969 à Lyss et en fut le directeur pendant 34 ans. C'est Alan E. Kocher (à gauche) qui lui a succédé en 2003 à la tête du Centre forestier de formation. (Photo mad)

Le déménagement dans le nouveau bâtiment, construction cubique en bois très remarquée, s'est produit en 1997. C'est là que CODOC s'est aussi installé, dès le début. La filière de formation de Lyss a obtenu la reconnaissance fédérale à la fin des années 90.

Etapes marquantes depuis 2003

Frédéric de Pourtalès a dirigé l'école pendant 34 ans. Puis la direction a été reprise par Alan E. Kocher (51) en 2003 et l'école rebaptisée peu après sur proposition de l'OFEV en Centre forestier de formation. Le nouveau directeur, ingénieur forestier, avait travaillé auparavant à l'Economie

Suite en page 8

Pédagogue forestier corps et âme

«Coup d'pouce» dresse le portrait de forestiers qui travaillent en dehors de leur profession de base, par exemple Rolf Dürig: ce Bâlois d'adoption de 53 ans s'est entièrement engagé dans le domaine de la formation dès la fin de ses études d'ingénieur forestier. Il est aujourd'hui responsable de CODOC à Lyss.

La carrière professionnelle de Rolf Dürig, responsable de CODOC, reflète la grande diversité de ses thèmes de prédilection: il est ingénieur forestier EPF, instituteur et pédagogue de théâtre. (Photo mad)

La nature a toujours joué un rôle très important pour Rolf Dürig – et de même les questions de pédagogie et de formation. Donc rien de plus logique que de réunir des deux passions. «Je m'imaginais autant dans la coopération technique que dans les forêts canadiennes.»
Rolf Dürig est responsable de CODOC depuis 2005. Un coup d'œil sur les étapes précédentes est bien intéressant: «J'ai une carrière professionnelle en zigzag», admet-il. Il a ainsi interrompu ses études d'ingénieur forestier pour rejoindre un institut pédagogique. Après avoir enseigné pendant deux ans en tant qu'instituteur, il reprend ses études à l'EPFZ. Aussi, le titre de son travail de diplôme n'est guère surprenant «Education à l'environnement basé sur le thème de la forêt». Comme il s'intéresse à la façon de rendre l'être humain actif, ce jeune polyvalent suit encore une formation en pédagogie théâtrale et thérapie corporelle.

«Il faut sensibiliser les enfants à la forêt par les sens»

Pendant quelques années, Rolf Dürig travaille à temps partiel à l'Université de Fribourg dans le domaine de la formation continue en écologie. Parallèlement, il s'engage dans la pédagogie forestière en tant qu'indépendant. Son credo: «Il faut sensibiliser les enfants à la forêt par les sens. La perception de différents types d'écorce par le toucher est plus importante que le nom des arbres». Ce passionné de forêt est aujourd'hui encore président d'honneur de l'association «Ecole de la forêt de la région bâloise», qu'il a fondée en 1988. Il est aussi co-président du jardin d'enfants forestier, dont il est également le fondateur. Ce pédagogue, qui a aussi enseigné les branches professionnelles à des apprentis forestiers-bûcherons, suit en outre régulièrement des cours de formation d'adultes.
Rolf Dürig pense parfois à une contradiction apparente dans ses activités: «L'économie forestière s'occupe de l'abattage des arbres et ce qui m'intéresse, c'est en fait leur conservation.» Mais pas de problème: il a aussi suivi un cours de bûcheronnage et s'est rendu compte à quel point ce savoir-faire de précision est fascinant».

Autres passions: la danse et la photo

Le cahier des charges du responsable de CODOC comprend aussi la gestion du secrétariat du Fonds pour la formation professionnelle forestière. Rolf Dürig est en outre membre de toutes les instances importantes en matière de formation forestière, et s'occupe aussi de petits mandats (sentiers didactiques, relations publiques pour entreprises forestières, etc.). «Mes tâches sont extrêmement variées, j'apprécie de pouvoir développer des manuels pédagogiques en équipe, de gérer des projets et de collaborer avec des personnes très diverses.»
Et que fait ce père d'une petite fille d'une année pendant ses loisirs? Rolf Dürig: «Excursions pédestres, danser la salsa et photographier.» Ses prises de vues subtiles figurent régulièrement dans les numéros de «coup d'pouce».

Eva Holz

Suite: 40 ans de formation intercantonale de forestiers à Lyss
De l'école de gardes forestiers au Centre forestier de formation

forestière suisse et au secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) en tant que chef de la communication. Il commença alors, avec l'aide de son équipe, à transformer l'école en un Centre de formation forestière. De nombreux projets sont en cours, par exemple le développement de la filière de forestier (niveau école supérieure), de nombreux cours de formation, l'élaboration de plans de gestion pour les entreprises forestières, ainsi que la nouvelle filière de ranger.
Pour Alan E. Kocher, «les exigences posées à la formation ne cessent de croître. Autrefois, on pouvait encore tenir compte des jours de beau temps pour planifier, mais aujourd'hui, la gestion de la formation est devenue plus complexe – nous sommes cependant toujours en mesure de former des forestiers qui répondent aux exigences du marché du travail».
Le directeur est convaincu que les filières au niveau des écoles supérieures garderont une forte position sur le marché. «Les diplômés forestiers(ères) ES ont de bonnes chances de trouver un emploi, car le contact avec la pratique est déjà très étroit durant la formation.» Des 22 mois de formation à plein temps, 22 semaines se passent en stage. Et de nombreux exercices et excursions se déroulent aussi sur le terrain. La demande pour la formation à Lyss est d'ailleurs à nouveau en augmentation.
Alan E. Kocher est autant passionné et engagé que son prédécesseur et il précise à «coup d'pouce»: «Chaque jour est un nouveau défi. Je suis à la fois directeur d'école, entrepreneur, enseignant, gestionnaire et mandataire. Une tâche vraiment belle et passionnante!»

Eva Holz

Le stage d'orientation professionnelle

Les nouveautés en rapport avec la dernière ordonnance sur la formation (OFPr) sont bien appliquées dans les entreprises. Je constate avec satisfaction que, lors des cours d'une semaine pour formateurs (modules H2, EFS), l'enthousiasme et la motivation pour la formation sont très élevés chez les participants. Ils se réjouissent tous d'aborder leur tâche, nouvelle ou déjà coutumière, celle d'accompagner les jeunes professionnels dans leur formation.
Cette tâche comprend, entre autres, la sélection de nouveaux apprentis.
Les stages d'orientation professionnelle (aussi appelés stage d'essai) sont utiles pour trouver la personne la plus qualifiée pour une place d'apprentissage donnée.

Objectifs d'un stage d'orientation professionnelle

Les adolescents doivent pouvoir se faire une image du secteur d'activité et constater si leurs attentes personnelles coïncident avec la réalité.
La tâche de l'entreprise consiste à évaluer si ces jeunes sont qualifiés pour ce genre de métier et s'ils pourront s'intégrer dans l'équipe.

Première impression

Il ne faut en général pas plus des 20 premières secondes, des 20 premiers mots et des 20 premières actions pour que se forme notre première impression sur une personne. Cette règle générale est valable aussi bien pour les jeunes en formation que pour les formateurs. Essayez de vous souvenir de votre premier jour de travail (de votre première impression) lors de votre stage en vue d'un apprentissage.
Une bonne préparation et un début positif sont dès lors déterminants.

Planification et déroulement du stage d'orientation professionnelle

Il ne s'agit pas de présenter tous les aspects d'un métier en une semaine. Le temps ne suffirait pas. Je me souviens encore parfaitement de mon premier jour de travail lors de mon stage. J'ai accompagné mon futur maître d'apprentissage toute la journée sur tout le territoire forestier. Il m'a tout montré et m'a inondé d'informations et de toponymes. Le soir, j'avais la tête bourrée d'impressions et je ne savais qu'en faire. Heureusement, le lendemain, mon travail consistait à aider au nettoyage d'un parterre de coupe et à des travaux de plantation. Le fait de pouvoir travailler indépendamment et de réussir m'a réellement fait plaisir.

Assurance, droit du travail, salaire

Comme les apprenants, les personnes effectuant un stage d'orientation professionnelle sont automatiquement assurées en cas d'accidents auprès de la Suva. Il est interdit de leur confier des travaux ou des machines qui les exposent à un risque d'accident élevé.
Selon la loi sur le travail, il est interdit d'occuper des personnes âgées de 15 ans pendant plus de 9 heures par jour (45 heures par semaine).
En principe, aucun salaire n'est versé pour un stage d'orientation professionnelle. D'habitude, un cadeau souvenir ou un modeste argent de poche est prévu.

Choix de l'apprenant

Dans le cas où plusieurs jeunes gens s'intéressent à cette formation, l'établissement d'un dossier personnel par chaque postulant peut faciliter la prise de décision lors du choix final.
Il semble essentiel que les collaborateurs qui encadreront l'apprenant tous les jours soient obligatoirement impliqués dans la sélection.

A détacher

Entretien final

Un entretien final sérieux est d'une grande importance pour les deux parties. Pour assurer son succès, il est essentiel de bien préparer la rencontre, de prévoir du temps pour un échange avec tous les intervenants de la semaine, ainsi que de bien réfléchir à ses arguments.
Afin de bien préparer cet entretien final, CODOC vous propose un guide sous forme du classeur de stage d'orientation professionnelle.
Il est évident que l'entretien doit être mené avec respect, même si le stagiaire ne répond pas à aux attentes du formateur.
Formulez vos déclarations de manière claire et concrète (uniquement ce que vous avez constaté et vécu, ne faites ni suppositions ni interprétations).

Rôle du propriétaire de l'entreprise

La plupart des entreprises forestières sont des institutions de droit public. En général, c'est une autorité politique qui en est l'organe responsable et qui est souvent signataire du contrat d'apprentissage. Il est indispensable de donner à temps les informations adéquates à cet organe.

Conseils pour le stage d'orientation professionnelle

- Préparez-vous soigneusement. La première impression est souvent déterminante.
- N'oubliez pas que cette jeune personne vient faire un essai pour trouver sa voie professionnelle.
- Evitez tout «spectacle professionnel» et laissez le stagiaire travailler de la manière la plus autonome possible.
- Permettez-lui d'accomplir un travail simple de manière indépendante, afin de tester son esprit de persévérance.
- Evitez les travaux répétitifs et inintéressants qui ne permettent pas réellement d'évaluer correctement ce futur collaborateur.
- Si plusieurs candidats sont en lice pour la place d'apprentissage, intégrez les collaborateurs concernés (ceux qui travailleront à l'avenir avec l'apprenti choisi) dans le processus de sélection.
- Menez l'entretien final avec respect et donnez des messages clairs.
- Etablissez très tôt un calendrier pour la publication de la place d'apprentissage, la procédure de sélection, la prise de décision et la date d'engagement.
- Il est essentiel que la personne choisie complète bien l'équipe.

Remarque finale

La sélection minutieuse d'un apprenti est très importante pour le succès de l'apprentissage. Par conséquent, toute entreprise formatrice bien organisée prend cette tâche très au sérieux, d'autant plus que le nouvel apprenti va faire en général partie de l'entreprise pendant trois ans.
Daniel Wenk, adaptation: François Villard

Outils de soutien pour le stage d'orientation professionnelle

- Classeur «Stage d'orientation professionnelle forestier-bûcheron.» Commande sous: www.codoc.ch

«Le présent accouche de l'avenir.»

Voltaire (écrivain et philosophe français 1694-1778)

Formation continue des ingénieurs forestiers

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) encourage comme on le sait les cours pour les professionnels forestiers issus des hautes écoles. La commission chargée d'étudier les demandes ayant été dissoute au début de l'année, cette tâche est maintenant reprise par une sous-commission de la CFFF sous la direction de Christophe Mohni. Le secrétariat est géré par CODOC. Les prestataires de cours peuvent peuvent soumettre leurs offres avant le 31 mai ou avant le 15 octobre auprès de CODOC.

Foire forestière 2009

Le temps des retrouvailles à la Foire internationale de Lucerne, du 20 au 23 août, approche à nouveau. CODOC organise comme à l'accoutumée une exposition spéciale dans la halle 1 en collaboration avec les associations et les prestataires de formation. L'exposition est consacrée au thème «Les professions forestières en vogue». Un des endroits à ne pas manquer est le cinéma forestier, qui offre un programme varié de rencontres et de courts métrages. CODOC présente en outre à nouveau les meilleurs journaux de travail. Pour en savoir plus: www.codoc.ch et www.forstmesse.com.

Plan de formation de l'entreprise 2009

Comment l'entreprise peut-elle connaître les types de travaux pour lesquels l'apprenti est déjà formé? Avec le plan de formation de l'entreprise. CODOC a publié une nouvelle version simplifiée, comparable à l'ancienne filière modèle. Cette nouvelle édition est recommandée par l'Ortra Forêt et peut être téléchargée sur le site de CODOC – www.codoc.ch/85.0.html.

Nouvelle documentation pour le stage d'essai

Ce que l'on appelle depuis longtemps «stage d'essai» a été rebaptisé «stage d'orientation professionnelle». De nouveaux documents sont aussi proposés par CODOC aux entreprises formatrices. Il s'agit d'un dossier pour l'entreprise formatrice et d'un autre pour le stagiaire, qui sont disponibles depuis le mois de juin en français, allemand et italien. Prix: 38 francs.

Nouvelles check-lists pour les cours de soins sylvicoles CIE

CODOC révise les check-lists en plusieurs étapes (carnet de l'EFS). Dans un premier temps, ce sont les cartes pour les cours de soins sylvicoles CIE qui ont été contrôlées et complétées. Elles seront disponibles en septembre en français, allemand et italien.

L'astuce Internet: www.chassesuisse.org/

ChasseSuisse est le nom de la Fédération suisse des chasseurs et chasseuses. Elle offre de très nombreuses informations sur le thème du gibier et de la chasse sur son site Internet.

Autre site Internet sur la même thématique: www.chassesuisse.ch, du Service d'information et de documentation de ChasseSuisse.

Connaissez-vous des portails Internet intéressants sur la forêt et l'économie forestière? CODOC offre une récompense de 50 francs pour chaque suggestion publiée dans cette revue.

Plan d'étude cadre des forestiers ES

Un plan d'étude cadre a été développé l'année dernière pour la filière de forestier ES. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie met ce plan en consultation de mi-août à mi-novembre. Les documents mis en consultation se trouvent sur le portail Internet de l'OFFT et sur celui des centres forestiers de formation.

L'Ortra Forêt se prononce en faveur de la formation avec attestation fédérale

Lors de sa 23e séance, le 17 juin dernier, le comité de l'Ortra Forêt s'est prononcé majoritairement en faveur de la formation initiale de deux ans avec attestation fédérale. Il est prévu de lancer les préparatifs en vue de l'introduction de cette formation cet automne. Une commission sera mise sur pied, afin de développer le profil professionnel. S'il devait apparaître durant les travaux préparatoires que cette formation avec attestation fédérale ne peut guère se concrétiser de façon utile pour la branche, l'Ortra Forêt réexaminerait alors sa position.

Nouveau président de commissions pour la formation des forestiers-bûcherons

Le comité de l'Ortra Forêt a nommé le nouveau président de la Commission de surveillance des cours interentreprises et de la Commission du développement de la profession et de la qualité. Markus Breitenstein prendra la succession d'André Stettler, dont le grand engagement a permis un important travail de développement ces dernières années. Ces deux commissions sont compétentes pour la formation des forestiers-bûcherons.

Renouvellement de la CAQ Forêt

Le comité de l'Ortra Forêt a renouvelé la Commission de l'assurance qualité (CAQ Forêt), qui est maintenant composée des membres suivants: Otto Raemy, président (OFEV), Rolf Dürig, secrétariat (CODOC), Christoph Lüthy (EFS), Andreas Hitz (ASEFOR), Peter Piller (ASF), André Meyrat (CEFOR Lyss), Hanspeter Weber (CEFOR Maienfeld), François Sandmeier (CFPF, Le Mont-sur-Lausanne), Marcel Fierz (Silviva), Hans Sonderegger (Suva), Markus Breitenstein (Commission de surveillance CIE).
La CAQ Forêt est compétente pour la formation continue modulaire et les examens professionnels de forestier-bûcheron, de contremaître forestier, de conducteur de machines forestières et de spécialiste câble-grue.

Nouveaux contremaîtres forestiers et conducteurs de machines

Plusieurs candidats ont réussi leurs examens professionnels durant le premier semestre 2009.

Contremaîtres forestiers:
- Jérôme Robadey, Albeuve FR
- Jonas Forte, Lausanne VD
- Marc Schwarzentrub, Cugy FR
- Johann Mange, Vallorbe VD

Conducteurs de machines forestières:
- Sébastien Mercanton, Forel (Lavaux) VD, sur débusqueur avec grue
- Yvan Geissbühler, Constantine VD, sur porteur
- Frédéric Corthésy, Forel-sur-Lucens VD, sur porteur
- Cédric Girard, Poliez-Pittet VD, sur récolteuse
- Alexis Carrel, Cossonay VD, sur récolteuse

«coup d'pouce» félicite ces nouveaux diplômés et leur souhaite plein succès pour leur avenir professionnel.

Examens professionnels de conducteur de machines forestières

Le centre de formation professionnelle forestière du Mont-sur-Lausanne organise des examens pour les machinistes expérimentés. Ces examens leur permettent de valider leurs compétences et les dispense ainsi de certains modules de la formation. Contact: François Sandmeier, CFPF, francois.sandmeier@vd.ch, tél. 021 316 26 76.

P.P.
3661 Uetendorf

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous, s.v.p., sans tarder votre nouvelle adresse ou les corrections éventuelles.
(CODOC: tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, info@codoc.ch)

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! «coup d'pouce» –
l'organe spécialisé de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

CODOC a 20 ans: rendez-nous visite le 11 ou le 12 septembre!

C'est en 1989 que le centre de coordination et de documentation CODOC a commencé ses activités. Il a été mis en place et développé par un groupe de conseillers forestiers composé de Walter Jungen, Urs Moser, Daniel Sommer, Brecht Wasser et Gerhard Ziegler, sur mandat de la Direction fédérale des forêts.
Vingt ans, c'est peu si l'on se réfère aux longs cycles de vie usuels en forêt. Mais 20 ans, c'est aussi long si l'on considère les changements qui se sont produits depuis. Toutes les filières de formation – de celle du forestier-bûcheron aux études EPFZ en passant par les forestiers ES – ont été partiellement ou totalement renouvelées. De nouveaux titres professionnels sont apparus, par exemple ceux de contremaître forestier, conducteur de machines forestières ou spécialiste câble-grue et une nouvelle formation professionnelle a été créée (Bachelor en foresterie à Zollikofen). CODOC s'est engagé et continue de s'investir dans de nombreux processus de changement dans la formation forestière. CODOC est à la fois une centrale de moyens d'enseignement, une plate-forme pour l'information et la documentation, ainsi qu'un bureau conseil. CODOC gère en outre le secrétariat du Fonds pour la formation professionnelle forestière.

Le financement de CODOC est assuré à hauteur de 80% par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). CODOC et le Centre forestier de formation de Lyss, qui abrite son secrétariat, travaillent en partenariat depuis de longues années. Un réseau de plus de 50 spécialistes collaborent régulièrement dans le cadre de projets avec CODOC et assurent la qualité de ses produits. CODOC, c'est cependant aussi un noyau de trois collaborateurs très motivés composé de Rolf Dürig, Samuel Käser et Kathrin Hayoz. Ils s'engageront également à l'avenir pour garantir le haut niveau des prestations actuelles et un service de qualité.

Lyss n'est pas loin! Venez rendre visite à CODOC et au CEFOR!

Journée portes ouvertes avec présentations des métiers forestiers et un concours.
– Vendredi 11 septembre, 9-17 heures.
– Samedi 12 septembre, 10-15 heures.
Lors de ces deux journées, CODOC accorde un rabais de jubilé de 20% sur tous les manuels pédagogiques.
Informations et plan d'accès: www.codoc.ch

Votre opinion, s'il vous plaît!

Les chiffres sont alarmants: chaque année, près d'un apprenti sur deux est victime d'un accident. La Suva lance une nouvelle campagne de prévention «Comportements à risques en forêt», afin d'intervenir vigoureusement et directement auprès des acteurs en forêt. Vous trouverez de nombreuses informations à ce sujet dans ce numéro.

«coup d'pouce» vous pose la question
Pourquoi autant d'accidents durant les travaux de bûcheronnage? Selon vous, existe-t-il des mesures de prévention qui n'ont pas été mentionnées dans ce numéro de «coup d'pouce»?

Merci de bien vouloir nous transmettre un bref message **avant le 15 septembre 2009**. Les réponses seront publiées dans le prochain numéro de «coup d'pouce». La rédaction se réserve le droit de réduire la longueur. Trois bons de voyage de 100 francs seront tirés au sort parmi les envois. Veuillez envoyer votre réponse à:
CODOC, CP 339, 3250 Lyss,
rolf.duerig@codoc.ch
(mention: Comportements à risques en forêt).